

# Manuel de l'élève et des parents de l'ECMS

Mise à jour : juillet 2026

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Coordonnées du personnel administratif/de soutien                                     | 2  |
| Partie I : Les universitaires                                                         | 4  |
| Calendrier universitaire                                                              | 4  |
| Politiques de notation                                                                | 4  |
| Devoirs - Objectif, processus et politique                                            | 4  |
| Politique de promotion et de fidélisation                                             | 5  |
| Activités de fin d'année pour les élèves de 8e année                                  | 6  |
| Partie II : Notre approche de la culture scolaire Qu'est-                             | 7  |
| ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?                              | 7  |
| Quels sont les éléments essentiels du MTSS ?                                          | 7  |
| Stratégies proactives/Incitations positives Points Great                              | 7  |
| Eagle Grands Étudiants                                                                | 7  |
| du Trimestre (Académiques et Culturels)                                               | 8  |
| Compétitions inter-maisons,                                                           | 8  |
| sorties scolaires/événements incitatifs, suivi                                        | 8  |
| des données comportementales,                                                         | 9  |
| tableau de réponse aux interventions comportementales,                                | 11 |
| partie III : Politiques relatives à l'assiduité, aux retards et au port de l'uniforme | 15 |
| Politique générale de présence                                                        | 15 |
| Jours de neige                                                                        | 16 |
| Politique générale en cas de retard                                                   | 16 |
| Arrivée                                                                               | 17 |
| Congédiement                                                                          | 17 |
| Départ anticipé                                                                       | 17 |
| Politique générale en matière d'uniformes                                             | 18 |
| Partie IV : Politiques supplémentaires                                                | 20 |
| Identifiants d'étudiant                                                               | 20 |
| Guide des transports                                                                  | 20 |
| Vidéosurveillance                                                                     | 20 |
| Santé et bien-être - Politique alimentaire                                            | 21 |
| Nourriture en classe (en dehors du petit-déjeuner et du déjeuner)                     | 22 |
| laissez-passer pour le couloir                                                        | 22 |
| Politique en matière d'électronique                                                   | 22 |
| Utilisation de l'ordinateur                                                           | 23 |

étudiants-athlètes

23

# Salutation

Chers parents et chers élèves,

Bienvenue à Equality Charter Middle School. Vos efforts et votre persévérance vous ont permis d'en arriver là. Nous sommes fiers de vous compter parmi nos élèves et parmi les membres actifs et positifs de notre communauté scolaire. Le rôle d'Equality au sein de notre communauté est non seulement de préparer les élèves à la réussite universitaire, mais aussi de veiller à ce qu'ils adoptent un comportement responsable et des relations professionnelles harmonieuses dans tous les aspects de leur vie adulte.

La responsabilisation des élèves et le soutien familial sont essentiels au développement des adolescents lors de leur transition vers l'école Equality Charter Middle School. Equality s'appuiera sur les relations tissées avec les élèves, les familles, les organismes communautaires et les programmes pour accomplir sa mission et maintenir son rôle de soutien positif pour ses élèves. Merci, et nous nous réjouissons d'avance d'une année scolaire formidable.

Meilleur,

Famille de l'école intermédiaire Equality Charter

## Coordonnées du personnel administratif/de soutien

| Nom/Titre                                                                                                                                                                           | Contact                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gene Johnson - Directeur                                                                                                                                                            | gene.johnson@equalitycharterschool.org                                                                                                                                       |
| Brianna McNeil - Directrice adjointe de la culture                                                                                                                                  | brianna.mcneil@equalitycharterschool.org                                                                                                                                     |
| Graciela Walker - Directrice de l'enseignement<br>Laquita Bolden - Coach pédagogique<br>Amanda Burack - Coach pédagogique<br>Lauren Nilsson - Directrice des services aux étudiants | graciela.walker@equalitycharterschool.org<br>laquita.bolden@equalitycharterschool.org<br>amanda.burack@equalitycharterschool.org<br>lauren.nilsson@equalitycharterschool.org |
| Anais Corpas - Directrice des opérations<br>Tracee Black - Directrice intérimaire des opérations                                                                                    | anais.corpas@equalitycharterschool.org<br>tracee.black1@equalitycharterschool.org                                                                                            |
| Mekayla Givens - Doyenne de 6e année<br>Darius Hawkins - Doyen de 7e année<br>Erica Fitzpatrick - Doyenne de 8e année                                                               | mekayla.givens@equalitycharterschool.org<br>darius.hawkins@equalitycharterschool.org<br>erica.fritzpatrick@equalitycharterschool.org                                         |
| Jazmin Melendez - Travailleuse sociale<br>Gina Wright - Conseillère scolaire                                                                                                        | jazmin.melendez@equalitycharterschool.org<br>gina.wright@equalitycharterschool.org                                                                                           |
| Personnel du bureau principal                                                                                                                                                       | msoffice@equalitycharterschool.org                                                                                                                                           |

## Partie I : Les universitaires

### Calendrier scolaire

Tous les événements scolaires et les dates d'enseignement (par exemple, la fin du trimestre) seront affichés sur le calendrier des parents du collège sur notre site web : <https://www.equalitycharterschool.org/scholar-resources/>. Vous pouvez également ajouter ces informations à votre agenda Google en utilisant la fonctionnalité disponible sur la page web ci-dessus.

### Politiques de notation

Les moyennes trimestrielles et finales sont ventilées comme suit :

- 90-100 : A
- 80-89 : B
- 70-79 : C
- 65-69 : D
- 55-64 : F

La note minimale pouvant être inscrite dans le carnet de notes est de 55 %, ce qui équivaut à 0 %.

Si la note obtenue est inférieure à 55 %, l'enseignant indiquera la note réelle dans un commentaire.

Catégories de notation :

- 30 % - Travaux en classe : évaluation de l'effort avec commentaires axés sur la progression et la maîtrise des compétences
- 10 % - Devoirs à la maison : évaluation de l'effort avec commentaires axés sur la progression et la maîtrise des compétences
- 60 % - Évaluation de la maîtrise des compétences : évaluation de l'exactitude
- Combinaison de tickets de sortie, de questionnaires, de tests, de projets, de dissertations, etc.

### Devoirs - Objectif, processus et politique

#### NOTRE OBJECTIF

À l'école Equality Charter Middle School, les devoirs servent à consolider les apprentissages. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'inculquer aux élèves l'habitude de pratiquer et d'appliquer les compétences et les concepts appris en dehors de la classe. Nous considérons que la correction et le retour d'information sur les devoirs font partie intégrante de ce processus et permettent d'impliquer activement les élèves dans le développement de cette pratique. Nos enseignants soutiennent les efforts visant à garantir l'équité en matière de devoirs en veillant à une différenciation pédagogique adaptée.

#### NOTRE PROCESSUS

Afin de garantir que les devoirs assignés soient en adéquation avec nos objectifs, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Création : Nos enseignants détermineront si le devoir sera l'occasion de...
  - Mettre en pratique/appliquer les connaissances acquises en classe ou avoir un aperçu du contenu de la prochaine leçon ;
  - Différenciation :
- Les enseignants proposeront des devoirs différenciés offrant le soutien nécessaire aux élèves pour faciliter leur apprentissage.

Devoirs à faire individuellement. •

Fréquence : Des devoirs seront donnés au moins deux fois par semaine pour les matières principales (sciences humaines et mathématiques) et ne prendront pas plus de 45 minutes à une heure à réaliser. • Distribution :

L'importance

des devoirs sera soulignée lors de leur distribution en classe et de leur publication sur Google

Classroom. • Publication : Tous les devoirs seront

publiés sur Google Classroom avec une date limite afin qu'ils soient automatiquement ajoutés à

l'agenda Google des élèves. • Correction : Les devoirs seront corrigés régulièrement

en classe.

#### NOTRE POLITIQUE

• Les devoirs comptent pour 10 % de la note finale . • Les devoirs sont évalués

sur l'effort fourni et l'exactitude des réponses. Votre enfant recevra des commentaires pour

l'aider à mieux comprendre ses réponses. Chaque devoir rendu sera noté sur PowerSchool. •

Pénalités pour devoirs en retard\* : • Remis un jour après la date

limite : 90 % • Remis deux jours après

la date limite : 65 % • Remis trois jours après la date limite :

55 %, soit 0 %

## Intégrité académique

Les étudiants sont tenus de faire preuve d'intégrité dans le respect des exigences académiques de tous leurs cours. La tricherie et le plagiat sont considérés comme une fraude académique et nuisent à la relation de confiance entre enseignants et étudiants. L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ou de toute autre ressource non autorisée pour réaliser des devoirs, des quiz ou des évaluations sans l'autorisation de l'enseignant est strictement interdite.

Ce comportement est inacceptable, et tout chercheur qui se livre à la tricherie ou au plagiat sera passible des sanctions suivantes, sans toutefois s'y limiter :

• Recevoir la note zéro à un devoir noté ou voir ce devoir invalidé • Participer à une réunion de réparation avec l'enseignant ou le directeur adjoint

Instruction/Directeur adjoint de la culture, Directeur de l'enseignement, Conseiller scolaire et

Parent/Tuteur • Réaliser

une réévaluation • Réaliser une tâche ou

un exercice de réparation

## Politique de promotion et de fidélisation

Critères de promotion automatique : Un élève qui remplit les critères des deux catégories ci-dessous sera automatiquement promu au niveau scolaire supérieur.

1. Bulletin scolaire : chaque élève DOIT obtenir une moyenne finale de 65 % pour CHAQUE matière principale

2. Assiduité – chaque élève DOIT maintenir un taux de présence de 90 % ou plus (pas plus de 18 absences au total, justifiées ou non)

Critères de passage en situation d'incertitude : Un élève dont les résultats scolaires indiquent un risque de non-respect des conditions de passage en situation d'incertitude sera désigné comme « Passer en situation d'incertitude ». Cette désignation constitue un avertissement précoce et n'entraîne pas automatiquement le redoublement ni l'inscription à l'école d'été.

Les parents ou tuteurs seront informés à la fin de chaque trimestre si leur enfant est considéré comme ayant un passage en classe supérieure incertain. Un élève peut être désigné comme tel s'il remplit **au moins un** des critères suivants :

1. Une ou plusieurs moyennes trimestrielles de cours de base de **65 % ou moins**.
2. Plus de **cinq absences** au cours d'un trimestre.

Critères de redoublement automatique : Un élève sera automatiquement maintenu dans son niveau scolaire actuel et ne sera pas admissible à l'école d'été s'il remplit l'un des critères suivants :

- Obtenir une moyenne finale de cours de F (inférieure à 65 %) dans au moins deux cours académiques de base obligatoires de l'État de New York (mathématiques, sciences, sciences humaines, etc.). La moyenne finale du cours est calculée en fonction du rendement de l'élève sur l'ensemble des quatre trimestres et non en fonction des notes trimestrielles individuelles.
- Cumuler **plus de 18 absences** au cours de l'année scolaire, sauf  
sauf dispense conformément au règlement de l'établissement.

L'établissement communiquera tout au long de l'année scolaire les préoccupations relatives aux résultats scolaires et à l'assiduité de l'élève. Les parents ou tuteurs recevront une notification officielle de la décision de redoublement automatique d'ici le **11 juin**.

Critères d'inscription automatique à l'école d'été : Un élève qui ne remplit pas l'un des critères de promotion de l'établissement, mais qui ne remplit pas non plus les critères de maintien automatique mentionnés ci-dessus, sera tenu de suivre des cours d'été.

Pour être promu, l'élève doit réussir toutes les épreuves académiques et de présence prévues à l'école d'été. Les élèves qui échouent ou qui sont exclus de l'école d'été redoubleront.

Les parents/tuteurs seront informés de l'admissibilité à l'école d'été à la fin des conférences sur les bulletins du troisième trimestre. L'admissibilité d'un étudiant peut changer en fonction de ses résultats scolaires ou de son assiduité au cours du quatrième trimestre.

## Activités de fin d'année pour les élèves de 8e année

La participation aux activités de fin d'année de 8e année, y compris, mais sans s'y limiter : le voyage de fin d'année, le bal de promo, les célébrations de remise des diplômes, la cérémonie de passage en classe supérieure et d'autres événements marquants, est un privilège qui se gagne grâce à une démonstration constante des attentes de l'Equality Charter Middle School en matière de résultats scolaires, d'assiduité, de comportement et de citoyenneté.

Pour participer aux activités de fin d'année, les élèves doivent maintenir un bon niveau scolaire et un bon comportement tout au long de l'année. Les élèves dont le passage en classe supérieure est incertain ou qui ne répondent pas aux exigences scolaires ou comportementales de l'établissement peuvent être exclus de certaines activités de fin d'année.

L'établissement utilise un système d'admissibilité à trois niveaux (Vert, Jaune et Rouge) pour suivre les progrès scolaires, l'assiduité, la discipline et le comportement général des élèves. Le niveau d'admissibilité d'un élève détermine les activités de fin d'année auxquelles il peut participer. Les élèves reçoivent des mises à jour régulières concernant leur statut. Le cas échéant, ils peuvent avoir la possibilité de recouvrer leur admissibilité grâce à des mesures correctives et à une amélioration continue. Cependant, certains incidents disciplinaires graves peuvent entraîner la perte immédiate de l'admissibilité à toutes les activités de fin d'année.

En outre:

Les élèves inscrits à l'école d'été pourraient ne pas être admissibles à participer aux activités de fin d'année, y compris le bal, le voyage de fin d'année et autres festivités.  
événements.

\* Les élèves qui redoublent la 8e année ne sont pas autorisés à participer aux activités de fin d'année, y compris le bal, le voyage de fin d'année ou la cérémonie de passage à la classe supérieure.

\* Les élèves qui ne sont pas inscrits à l'école d'été mais qui ont commis des infractions disciplinaires importantes peuvent également perdre leur admissibilité à participer aux activités de fin d'année.

Les décisions finales concernant l'admissibilité seront prises par le directeur et le directeur adjoint de l'école d'ici le 1er juin. Les familles sont encouragées à consulter l'intégralité des [\\*\\* Directives d'admissibilité aux activités de fin d'année de 8e année\\*\\*](#). qui décrivent en détail les critères d'admissibilité, les attentes, les possibilités de réparation et les restrictions relatives aux événements.

Toutes les décisions relatives à l'admissibilité seront considérées comme définitives.

## Deuxième partie : Notre approche de la culture scolaire

### Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?

Le MTSS combine les pratiques de prévention, de travail d'équipe et de prise de décision fondées sur les données de la Réponse à l'intervention (RTI) et des Interventions et soutiens comportementaux positifs (PBIS), qui préconisent explicitement une approche à plusieurs niveaux. L'accent est mis sur un enseignement de base universel et différencié à l'échelle de l'établissement au niveau 1 ; les niveaux 2 et 3 proposent des interventions intensives et de plus en plus individualisées. Le MTSS est un cadre systémique d'amélioration continue dans lequel la résolution de problèmes et la prise de décision fondées sur les données sont utilisées dans tous les domaines de l'établissement pour favoriser la réussite de tous les élèves. Le MTSS est une méthode de travail qui repose sur des pratiques d'enseignement, d'intervention et d'évaluation de haute qualité, fondées sur des données probantes et conçues pour répondre aux besoins des élèves afin que chacun reçoive le niveau de soutien approprié.

En combinant les systèmes RTI et PBIS, ECS optimisera le temps consacré à la prise de décisions plus efficaces pour les élèves. Des recherches ont démontré que les écoles

La mise en œuvre rigoureuse du PBIS a permis d'améliorer les résultats scolaires et les taux de réussite des élèves. Le RTI (Réponse à l'intervention) s'accompagne de l'élaboration d'interventions fondées sur les données pour les élèves ayant besoin d'un soutien scolaire.

### Quels sont les éléments essentiels du MTSS ?

1. Leadership partagé axé sur l'équipe
2. Résolution de problèmes et prise de décision fondées sur les données
3. Continuum de soutien à plusieurs niveaux
4. Pratiques fondées sur des données probantes
5. Partenariat entre la famille, l'école et la communauté

Stratégies proactives/Incitations positives À l'ECMS, le personnel et les chercheurs valorisent et sont reconnus pour...

| Valeur              | Description                                                                                         |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réussite et progrès | Démontrer l'excellence et la progression sur les plans scolaire, comportemental et socio-émotionnel |
| Intégrité           | Agir de manière à refléter de solides principes moraux et un bon caractère.                         |
| Responsabilité      | Assumer ses actes et les attentes liées à son rôle – être responsable envers sa communauté.         |
| Connaissance de soi | Connaître vos capacités, vos attitudes et vos motivations.                                          |

### Points d'excellence :

L'ensemble du personnel saisira chaque occasion de reconnaître les comportements positifs qui correspondent aux valeurs de notre école : réussite et progrès, intégrité, responsabilité et connaissance de soi. Lorsque les élèves font preuve de ces qualités, ils seront particulièrement félicités.

En fonction de leur comportement, les élèves recevront des points Great Eagle qui seront ajoutés à la base de données du tableau d'honneur du doyen. L'accumulation de points permettra d'obtenir des récompenses, des privilèges, des événements, des activités et des voyages plus importants tout au long de l'année.

**Élèves de la semaine :** Chaque semaine,

un élève sera mis à l'honneur pour ses efforts visant à incarner nos valeurs. Cet élève sera sélectionné au hasard parmi les points Great Eagle accumulés.

## Grands érudits du trimestre (Universitaires et Culturels)

1. Liste d'honneur du directeur - Élèves qui maintiennent une moyenne générale de 90 % ou plus

Les élèves ayant obtenu des résultats significatifs dans la matière principale chaque trimestre figureront sur la liste d'honneur du directeur.

2. Mention d'honneur - Chaque trimestre, les élèves qui maintiennent une moyenne générale de 89 % à 85 % dans les matières principales seront inscrits au tableau d'honneur.

3. Mention honorable – Chaque trimestre, les élèves qui maintiennent une moyenne générale de 100 % sont récompensés.

Les étudiants ayant une moyenne de 80 % à 84 % dans les matières principales seront inscrits au tableau d'honneur.

4. Équipe culturelle du directeur adjoint de la culture - Étudiants sans

Les élèves n'ayant aucun retard et pas plus d'une absence non justifiée recevront la distinction « Culture Crew ».

Tous les élèves qui auront obtenu l'une des distinctions mentionnées ci-dessus seront mis à l'honneur lors de notre cérémonie de remise des prix de fin de trimestre.

Chaque année, les élèves participant

**aux compétitions inter-maisons** sont affectés à une maison spécifique. La maison qui aura démontré le plus de succès dans la réalisation d'un objectif précis, en lien avec nos valeurs, sera mise à l'honneur pour sa performance collective.

Les Maisons de l'ECMS sont : •

Réussite et Progrès, • Intégrité, • Responsabilité,  
• Confiance  
soi

**Sorties scolaires/Événements motivants :** L'ECMS

organisera des sorties scolaires et des événements motivants tout au long de l'année. Les élèves pourront utiliser leurs points Great Eagle pour participer à ces sorties et/ou événements.

Veuillez noter que les étudiants ne pourront pas participer aux excursions et/ou événements pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Signalements disciplinaires multiples (perturbation en classe, exclusion de la classe, manque de respect envers les pairs et/ou le personnel, langage inapproprié, comportement inapproprié dans les couloirs, absentéisme scolaire, etc.)

- Suspension (interne ou externe) • Échec à une ou plusieurs matières (voir les critères d'évaluation ci-dessus) • Travaux scolaires non rendus • Deux retards ou plus en une semaine au cours du trimestre concerné • Plus de trois absences non justifiées au cours du trimestre concerné

\*Veuillez noter que l'admissibilité aux voyages est déterminée en fonction du statut de l'étudiant-e durant le trimestre en cours. Les étudiant-e-s qui ne répondent pas aux critères ce trimestre auront la possibilité de se qualifier pour le prochain voyage au trimestre suivant.\*

### Suivi des données comportementales

#### DeansList

DeansList est une plateforme logicielle qui facilite la gestion, par les écoles, de programmes tels que le PBIS et d'autres structures innovantes d'éducation comportementale et de développement du caractère.

Interventions/Documentation gérées par le personnel Les références au Deanslist gérées par le personnel sont effectuées par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement et/ou l'intervention d'un étudiant et ne nécessitent aucune mesure supplémentaire de la part du personnel administratif.

Interventions gérées par le doyen Les signalements Deanslist gérés par le doyen sont effectués par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement d'un étudiant, les multiples interventions tentées qui ont échoué et, par conséquent, les demandes adressées aux doyens ou au directeur adjoint de la culture pour qu'ils assurent un suivi direct auprès de l'étudiant concernant ce comportement.

### L'établissement ECMS

utilisera un système de laissez-passer électronique intégré à sa plateforme dédiée aux élèves méritants. Ce système permet de gérer la circulation dans les couloirs, d'optimiser l'utilisation des toilettes, de responsabiliser les élèves, de recueillir des données et d'utiliser efficacement le temps de classe. Pour quitter la salle de classe, les élèves doivent être munis d'un laissez-passer valide délivré par un enseignant ou un autre membre du personnel. Ce laissez-passer leur est valable à tout moment de la journée scolaire, sauf pendant les interclasses et les activités périscolaires. Tout élève abusant de son laissez-passer et dépassant les horaires autorisés se verra imposer une limite de laissez-passer pour la journée. Les élèves ayant des interactions négatives avec leurs camarades dans les couloirs, jouant ou traînant aux toilettes avec des amis, etc., feront l'objet d'une mesure d'exclusion temporaire, leur interdisant de se trouver dans le couloir en même temps qu'un ou plusieurs de ces élèves. En cas de mise en place d'une limite de laissez-passer ou d'une mesure d'exclusion temporaire, le responsable du niveau scolaire concerné communiquera par courriel avec les parents/tuteurs et le personnel.

Il est interdit aux élèves d'avoir un laissez-passer actif pendant les 5 premières et les 5 dernières minutes de chaque cours, ainsi que pendant les transitions.

### Interventions à plusieurs niveaux

Ce guide présente notre processus d'intervention pour tous les comportements négatifs et problématiques. D'autres comportements négatifs non mentionnés dans ce guide sont traités dans notre Code de conduite. L'école Equality Charter Middle School se réserve le droit d'utiliser toute intervention qu'elle juge appropriée en réponse à tout comportement négatif ou problématique qui perturbe l'environnement d'apprentissage ou crée un climat scolaire dangereux.

un environnement favorable à tous les chercheurs et membres du personnel.

- Les universitaires qui font preuve d'agression physique de quelque nature que ce soit comprennent que Le service Égalité mettra en œuvre des techniques de prévention et d'intervention en situation de crise pour désamorcer l'incident et garantir la sécurité de tous. Votre enfant pourrait ainsi être rapidement évacué d'un environnement dangereux, de manière à permettre au personnel d'assurer sa sécurité, celle des autres élèves et celle des membres du personnel concernés.

(<http://www.crisisprevention.com/>).

## Enseigner comme un champion (Stratégies EPICC)

L'ouvrage « Teach Like a Champion » propose aux enseignants un ensemble de techniques, un vocabulaire commun et un cadre de pratique leur permettant d'obtenir des résultats remarquables avec leurs élèves. Veuillez consulter l'annexe A pour le tableau des réponses aux interventions comportementales.

## Engagement prolongé (scolaire ou comportemental)

Un enseignant peut retenir un élève pendant la pause déjeuner ou après les cours pour un engagement scolaire et/ou comportemental.

- L'engagement scolaire est mis en œuvre lorsqu'un élève ne termine pas ses travaux scolaires en raison de distractions, de refus, etc.
- L'engagement comportemental est mis en œuvre lorsqu'un incident survient et que l'élève est tenu d'avoir une conversation réparatrice avec l'enseignant concerné avant de retourner en classe le lendemain. Cette conversation vise à traiter l'incident, à rétablir la relation et à garantir une compréhension mutuelle afin de prévenir les conflits futurs.

Les activités périscolaires se dérouleront par tranches de 15 ou 30 minutes et auront lieu tous les jours sauf le mardi. L'enseignant informera les parents de l'horaire prévu. Toute absence à une activité périscolaire entraînera un allongement de la durée. Chaque activité sera reprogrammée le jour même ou le lendemain de l'infraction, selon un protocole garantissant la cohérence et l'efficacité du dispositif. Tout élève absent sera signalé au directeur pour des mesures disciplinaires. Les parents seront informés de la date et de l'heure de l'activité. Tout élève absent, refusant d'assister à une activité périscolaire ou n'y participant pas pleinement fera l'objet de mesures disciplinaires supplémentaires.

Les élèves ne seront pas automatiquement dispensés des activités périscolaires à la demande de leurs parents. Cette décision relève du pouvoir discrétionnaire du doyen ou du directeur adjoint de la vie culturelle.

### L'espace d'apprentissage alternatif (EAA)

permet aux élèves de réfléchir à leur comportement et de bénéficier d'un soutien individualisé en dehors du cadre scolaire habituel. L'objectif de l'EAA est de permettre à l'élève de se recentrer et de se ressourcer afin de faciliter son retour en classe dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité. L'EAA n'est pas considérée comme une exclusion temporaire.

Les parents seront contactés chaque fois que leur enfant se verra attribuer un ALS. Un ALS peut être attribué pour un maximum de quatre périodes de cours.

### Violation de l'intégrité communautaire. À ECMS,

nous privilégions une approche fondée sur les pratiques restauratives. Ces pratiques visent à bâtir une communauté positive et à rétablir les relations en cas de conflit. Elles reposent sur un dialogue ouvert et une compréhension mutuelle pour aborder les problèmes et leurs conséquences. Parmi leurs composantes clés figurent les conversations restauratives, les cercles de parole et la médiation, où élèves et personnel collaborent pour résoudre les conflits, promouvoir la responsabilisation et prévenir de futurs incidents. Ces pratiques ont pour objectif de créer un environnement de soutien, d'améliorer la communication et de renforcer les liens au sein de la communauté scolaire.

Une violation de l'intégrité communautaire (VIC) est un processus de réparation que nous avons mis en place pour accroître la responsabilisation des élèves, réparer les préjudices et permettre aux élèves de tirer des leçons de leurs erreurs. Le processus est le suivant :

Un chercheur est placé sur une liste d'exclusion temporaire (CIB) pour les raisons suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- Agression physique • Harcèlement/Intimidation (verbal, physique, cyber, etc.)
- Utilisation abusive des appareils électroniques
- Destruction de biens scolaires • Manque de respect extrême/excessif envers quiconque (personnel et/ou camarades) • Vol • Drogues • Armes

Pendant une période de suspension pour manquement à l'intégrité communautaire, les boursiers

doivent : • Réaliser un projet de recherche – le sujet sera lié à leurs actions et se situe au niveau de l'étudiant. à la discrétion du doyen du niveau d'études.

• Obtenez les signatures de vos professeurs en donnant le meilleur de vous-même et en faisant preuve de positivité habitudes scolaires ou valeurs fondamentales.

• Prendre la responsabilité d'obtenir la signature de l'enseignant à la fin du cours. • Présenter leur projet à leurs camarades et avoir une discussion constructive une fois la présentation terminée.

ont obtenu leurs signatures et ont mené à bien le projet

Cliquez sur le lien pour consulter le [formulaire de signalement d'atteinte à l'intégrité de la communauté](#)

### Suspension interne/Suspension externe/Suspension de longue durée

#### Suspension

Veuillez vous référer au code de conduite.

### Tableau de réponse à l'intervention comportementale

| Comportements négatifs | Intervention potentielle à plusieurs niveaux / Conséquences |
|------------------------|-------------------------------------------------------------|
|------------------------|-------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Voici quelques comportements de niveau 1, sans toutefois s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quitter sa place sans autorisation • Parler à des moments inappropriés • Intervenir en classe • Dormir ou baisser la tête en classe • Perturber le cours • Jouer avec des objets non liés à l'enseignement</li> <li>• Perturbation de la classe environnement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réenseignement • Redirection • Proximité avec l'élève • Signaux verbaux • Changement de place</li> <li>• Signaux non verbaux</li> <li>• Entretien élève/enseignant</li> <li>• Communication avec les parents • Résolution collaborative de problèmes • Résolution de conflits • Approches restauratives • Entretien d'orientation</li> <li>• Contrat de comportement individuel au sein de la classe</li> <li>• Réinitialisation</li> <li>• Orientation gérée par le personnel • Documentation uniquement • Engagement</li> <li>• SLA</li> <li>• Sensibilisation des parents</li> </ul> |
| <p>Certains comportements de niveau 2, mais sans s'y limiter. à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Persistance des comportements de niveau 1 malgré les interventions</li> <li>• Refus de faire le travail demandé • Consultation d'un site web non pertinent pendant l'apprentissage en ligne • Jet d'objets en classe • Langage inapproprié • Insultes ou moqueries • (à l'encontre d'un autre élève) • Manque de respect envers un membre du personnel • Refus de suivre les consignes du personnel • S'éloigner d'un adulte</li> <li>• Quitter la classe • Sécher les cours • Transitions inappropriées • (courir, claquer la porte) • Langage offensant (Remarques concernant la race, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine ethnique, le handicap, etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réenseignement • Redirection</li> <li>• Indications verbales</li> <li>• Changement de place</li> <li>• Résolution collaborative de problèmes • Violation de l'intégrité de la communauté • Résolution de conflits • Approches restauratives</li> <li>• Contrat de comportement individuel • Soutien social/d'orientation • Orientation gérée par le doyen • Exclusion de la classe</li> <li>• ISS</li> <li>• Engagement</li> <li>• Réunion de la table ronde des parents</li> </ul>                                                                                                     |

|                                      |                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeux de bagarre (agression physique) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) ET<br/>Engagement prolongé ou court du doyen<br/>Suspension temporaire</li> </ul> |
| Vandalisme                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) ET<br/>Service communautaire scolaire</li> <li>• Suspension temporaire</li> </ul> |

|                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vol                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) ET<br/>Restitution, engagement prolongé de 1 à 9 jours et/ou<br/>suspension • Violation de<br/>l'intégrité communautaire</li> </ul>                                                                                              |
| Comportements répétés gérés par le personnel<br>sur une période de données.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) ET<br/>Dean a animé la réunion avec les parents, • Mise<br/>en œuvre du dispositif de niveau II en milieu scolaire<br/>Intervention (ex. CICO)</li> </ul>                                                                        |
| Agression verbale, y compris les menaces de violence<br>physique et/ou les discours haineux | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) •<br/>Résolution des conflits •<br/>Combinaison de journées prolongées de 1 à 9 jours<br/>Engagement ou suspension • Violation<br/>de l'intégrité communautaire • Entretien avec<br/>le conseiller/travailleur social</li> </ul> |
| Altercation physique (bagarre)                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) •<br/>Résolution des conflits •<br/>Combinaison de journées prolongées de 1 à 9 jours<br/>Engagement ou suspension • Violation<br/>de l'intégrité communautaire</li> </ul>                                                       |
| Créer ou contribuer à un environnement dangereux<br>(Autre)                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) •<br/>Résolution des conflits •<br/>Combinaison de journées prolongées de 1 à 9 jours<br/>Engagement ou suspension • Violation<br/>de l'intégrité communautaire</li> </ul>                                                       |
| Intimidation/Cyberintimidation                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) •<br/>Résolution des conflits</li> <li>• Combinaison de 1 à 9 jours de garde prolongée<br/>Engagement ou suspension</li> </ul>                                                                                                   |

|                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec le conseiller/travailleur social • Atteinte à l'intégrité communautaire</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |
| Harcèlement sexuel                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) • Résolution des conflits •</li> <li>Combinaison de journées prolongées de 1 à 9 jours</li> <li>Engagement ou suspension • Entretien avec un conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire</li> </ul>         |
| Jeux de hasard/Vente de produits sans autorisation administrative (Autre)                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) • Résolution des conflits</li> <li>• Combinaison de 1 à 9 jours de garde prolongée</li> <li>Engagement ou suspension • Entretien avec le conseiller/travailleur social</li> </ul>                                                      |
| Possession ou utilisation de matières inflammables/tabac/produits de vapotage                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) • Résolution des conflits</li> <li>• Combinaison de 1 à 10 jours de prolongation de la journée</li> <li>Engagement ou suspension • Entretien avec un conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire</li> </ul> |
| Possession ou usage de drogues ou d'alcool (Lutte contre les substances illicites)              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandation du doyen (gérée par le doyen) • Résolution des conflits</li> <li>• Combinaison d'engagement à la journée prolongée ou</li> <li>Suspension à court terme</li> <li>• Entretien avec le conseiller/travailleur social • Atteinte à l'intégrité communautaire</li> </ul> |
| Possession avec l'intention de distribuer de la drogue ou de l'alcool (Contrôle des substances) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement au doyen (géré par le doyen) •</li> <li>Suspension de longue durée (plus de 10 jours – sujette à une audience de suspension) • Entretien avec le conseiller/assistant social • Manquement à l'intégrité communautaire</li> </ul>                                        |
| Armes                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement au doyen (géré par le doyen) •</li> <li>Suspension de courte durée •</li> <li>Suspension de longue durée (plus de 10 jours – soumise à une audience de suspension) • Entretien avec le conseiller/assistant social • Manquement à l'intégrité communautaire</li> </ul>  |

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comportements<br>répétés gérés par l'administration<br>sur une période de données. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Orientation vers la liste des élèves prioritaires (gérée par le doyen) ET réunion parents-professeurs facilitée par l'administration, mise en œuvre d'interventions de niveau III en milieu scolaire (ex. : analyse fonctionnelle du comportement) • Orientation vers des services de consultation</li></ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- ECMS se réserve le droit de demander une suspension de longue durée (plus de 10 jours) en fonction de la gravité et de la fréquence du comportement, notamment :  
Audience du surintendant;
- Le cas échéant, une lettre d'avertissement et/ou un plan de soutien comportemental peuvent être mis en place.  
développé pour un étudiant en consultation avec le parent, le conseiller, le travailleur social et/ou le doyen.

## Partie III : Présence, retards et uniforme

### Politiques

#### Politique générale de présence : Les

élèves absents de l'école ne peuvent assister ou participer aux événements sportifs, aux bals ou à toute autre activité parrainée par l'école qui se déroule le jour de leur absence que si l'école a donné son autorisation préalable.

| <u>Présence quotidienne</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <u>Ponctualité à l'école</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Les plans d'intervention en matière d'assiduité seront mis en œuvre pour soutenir les étudiants qui ont atteint notre taux d'absentéisme chronique seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 absence non justifiée - En cas d'absence d'un élève, ses parents ou son tuteur seront contactés par téléphone pour l'informer de cette absence.</li> <li>• 3 absences non justifiées - L'élève sera Rencontre avec le doyen pour discuter des mesures préventives. Le doyen s'entretiendra par téléphone avec le parent ou le tuteur et examinera un plan de prévention élaboré par l'élève. • 5 absences non justifiées au cours d'un trimestre : le parent ou le tuteur et l'élève rencontreront l'équipe pédagogique.<br/>Un représentant, un conseiller et un travailleur social examineront la situation plus en détail.<br/>interventions, y compris une Plan d'intervention en matière d'assiduité</li> <li>• Plus de 10 absences non justifiées au cours d'une année scolaire - Une rencontre avec les parents aura lieu à l'école en présence de l'assistant social. L'assistant social discutera du Prochaines étapes, pouvant inclure un signalement à l'ACS. • Plus de 15 absences non justifiées au cours d'une année scolaire : une réunion parents-professeurs aura lieu à l'école avec l'élève, le responsable de dossier (le cas échéant), le conseiller d'orientation, l'assistant social et...</li> </ul> | <p>Tous les élèves qui arrivent en retard à l'école seront Recevoir automatiquement un appel téléphonique à domicile. Les étudiants arrivant après 8h15 et plus tard (sans retard excusé et/ou situationnel) circonstance qui ne peut être résolue immédiatement) recevront un programme périscolaire Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1re à 5e infraction -<br/>Les parents/tuteurs sont contactés par l'école à chaque infraction.</li> <li>• 6e à 9e infraction : Le parent ou tuteur reçoit une communication écrite de l'école concernant le retard de l'élève. • 10e à 14e infraction : Une réunion sera organisée avec le parent ou tuteur, l'élève, le conseiller d'orientation et l'assistant social.</li> <li>• 15e à 19e infraction - Administrative<br/>Réunion avec le parent/tuteur, l'élève, le directeur adjoint chargé de la vie culturelle, le conseiller d'orientation, le responsable de dossier (le cas échéant) et l'assistant social.</li> <li>• 20e infraction ou plus : des rencontres avec les parents auront lieu à l'école en présence du directeur, du directeur adjoint chargé de la vie culturelle, du directeur des services aux élèves (le cas échéant) et du conseiller d'orientation.</li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p>Directeur adjoint chargé de la culture.<br/>L'administration discutera des prochaines étapes, qui pourraient inclure un signalement à l'ACS. • Plus</p> <p>de 18 absences non justifiées au cours d'une année scolaire – L'élève aura manqué au moins 10 % des heures d'enseignement prévues.</p> <p>Des rencontres parents-professeurs auront lieu à l'école avec le directeur, le directeur adjoint chargé de la culture, le directeur des services aux élèves (le cas échéant) et le conseiller scolaire.<br/>L'administration discutera de prochaines étapes, qui pourraient inclure la désinscription d'Equality.</p> |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

- Absence : En cas d'absence d'un élève, le parent ou le tuteur recevra une indemnité.  
un coup de téléphone à la maison pour les informer de l'absence.
- Seules les absences justifiées par une attestation signée d'un médecin sont prises en compte.  
Les absences justifiées seront celles pour un rendez-vous médical, pour assister aux funérailles d'un membre de la famille proche ou pour une convocation devant un tribunal. Toutes les autres absences seront considérées comme injustifiées.

- Retards/absences répétés : Un appel téléphonique du service social  
Réunion obligatoire avec un enseignant et un parent •  
Retards/absences chroniques : Les retards/absences chroniques seront

Ce dispositif a été documenté en même temps que la mise en œuvre du soutien de niveau III apporté par l'établissement scolaire. Conformément à la réglementation de la ville de New York, les services de protection de l'enfance (ACS) seront contactés en cas de retards et d'absences excessifs, car cela nuit à l'accès à l'éducation de l'enfant.

#### Jours de neige : En

cas de mauvaises conditions météorologiques, comme de fortes chutes de neige, veuillez écouter les chaînes de télévision ou les stations de radio locales pour obtenir des informations sur les fermetures d'écoles. Si les écoles publiques de la ville de New York sont fermées en raison des intempéries, l'école Equality Charter Middle School l'est également. De plus, il arrive qu'Equality ferme ses portes même lorsque le NYCDOE est ouvert. Parfois, les cours à Equality peuvent commencer plus tard les jours de mauvaises conditions météorologiques. Les parents sont informés de ces fermetures et de ces changements d'horaire via le site web d'Equality et par un message téléphonique diffusé à toutes les familles. Veuillez vous assurer que votre numéro de téléphone est à jour dans PowerSchool.

#### Politique générale concernant les

**retards :** Tous les élèves arrivant en retard à l'école recevront automatiquement un appel téléphonique à leurs parents.

### Arrivée •

La journée scolaire commence à 7h55.

- Les élèves peuvent entrer dans le bâtiment à 7h30 pour participer au petit-déjeuner matinal et au programme de surveillance du matin. Ils se rendront à l'étage à 8h00.
- Les élèves arrivant à l'heure prendront leur petit-déjeuner en classe. de 7h55 à 8h10.
- Les élèves arrivant en retard après 8h10 seront considérés comme en retard et devront se présenter en classe avec un Sortie tardive du bureau ensuite.

Arrivée anticipée à 7h30 - veuillez entrer par l'entrée principale de l'auditorium.

Arrivée à l'heure, 8h00

- 6e (Entrée 4-5 - Escalier B) • 7e (Sortie 6 - Escalier A) • 8e (Sortie 1 - Escalier D)

### Sortie des

**élèves :** Toutes les sorties auront lieu entre 14 h 58 et 15 h 05 tous les jours, sauf le mardi. Le mardi, tous les élèves seront libérés à 13 h 11. Les élèves participant à des activités sportives, des clubs, des séances de préparation aux examens, des activités extrascolaires ou au MMCC ne seront pas autorisés à rentrer dans le bâtiment s'ils le quittent au lieu de se rendre directement à leur activité. La sortie des élèves se fait généralement à l'avant de l'établissement. Exceptionnellement, les élèves peuvent être libérés depuis la cour de récréation.

### Départ anticipé : Tout

départ anticipé d'un élève du collège nécessite une communication écrite ou une prise en charge en personne au secrétariat. Nous vous prions d'éviter tout départ anticipé. Si toutefois un élève doit quitter l'établissement avant la fin des cours, sa famille doit envoyer un mot écrit ou un courriel indiquant l'heure de départ et le motif du départ. Le membre de la famille peut également se présenter à l'école, s'enregistrer auprès de l'agent de sécurité, puis informer le secrétariat. Un membre du personnel désigné contactera le parent pour vérifier l'authenticité du mot ou confirmer la réception du courriel. Veuillez adresser toute communication écrite à [msoffice@equalitycs.org](mailto:msoffice@equalitycs.org).

En cas d'urgence extrême empêchant le parent d'envoyer une communication écrite sur le moment, celui-ci doit obtenir l'autorisation directe du directeur ou du directeur adjoint chargé de la vie culturelle avant qu'une sortie anticipée puisse être accordée.

La procédure de départ des chercheurs qui quittent leurs fonctions après communication écrite est la suivante :

- Après réception de la communication écrite, l'étudiant-e devra se présenter au bureau principal pour sa sortie.
- Il/Elle/Ils recevront une lettre l'autorisant à quitter l'établissement plus tôt.
- Il/Elle/Ils devront présenter ce document à l'agent de sécurité.
- \*Les étudiants qui partent accompagnés d'un membre de leur famille n'auront pas besoin de lettre.

**Règlement général concernant l'uniforme :**

À l'école, les élèves doivent porter en permanence un haut avec le logo ECS, disponible chez Flynn & O'Hara. Ils peuvent également porter un t-shirt ECS reçu à l'école lors d'un événement ou d'une activité. Il n'est pas nécessaire d'acheter le bas chez Flynn & O'Hara. Veuillez consulter le règlement général concernant l'uniforme.

Tableau ci-dessous pour plus de détails :

|                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Articles Flynn & O'Hara avec logo ECS (Hauts)       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Polo (manches longues ou courtes) • T-shirt de sport</li> <li>• Gilet sans manches</li> <li>• Pull • Veste polaire à manches longues • Sweat-shirt à col rond</li> <li>• Gilet à col en V</li> </ul>                                                                                                       |
| Bas (Peut être achetés chez n'importe quel vendeur) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pantalons/pantalons de survêtement (noirs, kaki, gris ou bleu marine UNIQUEMENT)</li> <li>• Pantalon</li> <li>• Pantalons</li> <li>• Pantalons cargo • Capris •</li> <li>Shorts mi-longs (shorts habillés ou shorts cargo) •</li> <li>Jupes/shorts- shorts de 7,5 cm maximum au-dessus du genou</li> </ul> |
| Chaussures (à bout fermé)                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baskets - Toutes couleurs •</li> <li>Chaussures - Toutes couleurs • Bottes - Toutes couleurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                    |
| Équipement pour la tête                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les érudits peuvent porter des foulards/bonnets pour des raisons religieuses. •</li> <li>Foulards pour cheveux : entièrement noirs, entièrement blancs ou noirs et blancs (aucune autre couleur).</li> </ul>                                                                                               |

**Les vêtements/articles suivants sont INTERDITS pour tous les élèves, même les jours où la tenue est décontractée :** \_\_\_\_\_

|                                    |                                                                                                                              |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Couvre-chefs interdits : chapeaux, | bandanas, foulards, bonnets, durags, bonnets en tissu, bigoudis, filets à cheveux.<br>Bandeaux, capuches, lunettes de soleil |
| Vêtements interdits                | Pyjamas, débardeurs, crop tops, leggings, shorts de cycliste, shorts/jupes/jupes de plus de 3 pouces au-dessus du genou,     |
| Chaussures interdites              | Pantoufles, Crocs, mules, sandales, toutes les chaussures ouvertes sur les orteils ou les talons.                            |

<sup>1</sup> Voici deux exemples acceptables de foulards pour cheveux : [Exemple 1](#), [Exemple 2](#); notez que les foulards pour cheveux sont différents des bonnets (bonnet de douche ou de sommeil).

- Si un élève se présente à l'école avec une tenue non conforme, il devra louer un uniforme ECS pour la journée, ou bien un parent devra lui fournir des vêtements conformes au règlement vestimentaire. Si un élève se voit prêter un ou plusieurs articles d'uniforme pour la journée, il devra les emprunter et les restituer à la fin de la journée scolaire. • Trois infractions au règlement vestimentaire entraîneront une rencontre avec le responsable

de niveau, qui communiquera les attentes aux parents et s'efforcera de résoudre tout problème ultérieur. Les responsables consigneront ces infractions dans le système de suivi des élèves.

- Chapeaux ou sweats à capuche (sans logo ECS), lunettes de soleil et/ou tout autre article interdit  
Les couvre-chefs portés ou non autorisés seront confisqués.

Les élèves pourront récupérer leurs vêtements à la fin des cours ; tout objet non récupéré après 24 heures sera envoyé au service des objets trouvés.

## Partie IV : Politiques supplémentaires

### Cartes d'identité

**scolaire :** Tous les élèves seront photographiés durant la première semaine de cours. Il est impératif qu'ils apportent leur carte d'identité à l'école chaque jour et la portent en permanence. Cette condition est non négociable. Les cartes d'identité servent à contrôler la présence des élèves à leur arrivée le matin, ce qui nous permet de recenser tous les élèves, d'autant plus que nous partageons nos locaux avec deux autres établissements.

Nous vous remercions vivement de votre soutien dans le renforcement de cette politique. Voici quelques conseils pour vous assurer que votre enfant a toujours sa carte d'identité :

- Encouragez-les à garder leur carte d'identité dans leur sac à dos lorsqu'ils ne sont pas à l'école. •
- Envisagez d'acheter un cordon plus épais et plus résistant pour éviter les pertes ou dommage.
- Veillez à ce que la carte d'identité reste recouverte afin de protéger le code-barres, car cela est nécessaire pour balayage.

Procédure de remplacement :

Désormais, le remplacement d'une carte d'identité coûtera 3 \$. Si votre enfant perd sa carte, il doit le signaler au responsable de son niveau scolaire et apporter les frais de remplacement au secrétariat. Les nouvelles cartes sont délivrées uniquement le vendredi.

### Guide des transports : L'école Equality

Charter School s'engage à assurer un transport sûr et fiable à tous les élèves admissibles. Le guide ci-dessous présente les options de transport, les critères d'admissibilité, les responsabilités des familles et les politiques en vigueur, conformément aux directives du Département de l'Éducation de la ville de New York.

[Guide des transports du  
département de l'Éducation de la ville de New York](#)

### La vidéosurveillance permet de

contrôler les activités sur le terrain de l'établissement scolaire afin de mieux protéger la santé, le bien-être et la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs. Elle constitue un moyen de dissuasion efficace contre les comportements inappropriés et un facteur important de protection des biens de l'établissement. Ce système ne saurait se substituer à la vigilance constante du personnel de surveillance et de sécurité.

L'administration scolaire doit veiller à ce que toute la diligence requise soit exercée pour assurer la sécurité générale du campus.

Emplacement, fonctionnement et contrôle des caméras •

L'installation des caméras est limitée aux espaces publics. • Les zones choisies pour la surveillance doivent être celles où celle-ci constitue un moyen de dissuasion nécessaire et efficace.

- Les caméras ne surveilleront pas les zones où les personnes peuvent raisonnablement s'attendre à la protection de leur vie privée (par exemple, les vestiaires et les toilettes).
- Les caméras de surveillance sont utilisées pour dissuader le vol, la violence, le vandalisme ou autres failles de sécurité.
- Seul le personnel autorisé aura accès au fonctionnement du moniteur commandes.

- Le système de vidéosurveillance peut fonctionner 24 heures sur 24, 365 jours par an, à la seule discrétion de l'établissement scolaire. La vidéosurveillance peut être suspendue à tout moment, avec ou sans préavis.

#### Protection et divulgation des informations

##### Sécurité et conservation des enregistrements

- Les enregistrements ne doivent pas être divulgués, sauf conformément à la présente politique et aux lois étatiques et fédérales. Divulgaration des enregistrements de surveillance  
L'accès à ces informations sera limité aux personnes qui en ont besoin pour se conformer aux objectifs politiques de l'établissement, notamment en matière de promotion de la sécurité des élèves et du personnel, de protection des biens de l'établissement, de prévention des activités criminelles et d'application des règles et politiques de l'établissement.
- Seules les personnes autorisées par le directeur général ou son représentant désigné, Le directeur/la personne désignée, le directeur adjoint de la culture/la personne désignée, auront accès aux enregistrements.
- Les copies des enregistrements des incidents faisant l'objet d'enquêtes, de procédures judiciaires ou d'audiences de procédure régulière doivent être conservées jusqu'à leur résolution.

#### Utilisation des informations collectées

- La vidéosurveillance peut être utilisée dans le cadre d'enquêtes et de procédures liées à Auditions des forces de l'ordre, des universitaires et des employés. Les vidéos utilisées comme preuves à ces fins ne peuvent être modifiées.
- Les enregistrements vidéo/films des universitaires peuvent être considérés comme faisant partie de leur dossier universitaire.  
Le dossier scolaire et, par conséquent, la loi fédérale américaine sur les droits à l'éducation et la protection de la vie privée (FERPA) peuvent s'appliquer.
- Un enregistrement vidéo d'événements sportifs, de concerts et de pièces de théâtre ne constitue pas un dossier scolaire.  
La même confidentialité s'applique car il s'agit d'événements publics et ils peuvent donc être montrés.

#### Santé et bien-être – Politique alimentaire : De mauvaises

habitudes alimentaires peuvent nuire aux résultats scolaires en provoquant, entre autres, un manque de concentration, une baisse d'énergie et/ou des troubles du comportement, sans oublier les conséquences néfastes à long terme sur la santé. Afin de limiter la consommation d'aliments pauvres en nutriments...

Les élèves sont fortement encouragés à apporter des collations saines telles que des fruits, des légumes, du fromage, du yaourt et/ou des biscuits salés, et à éviter les repas ou collations composés principalement de restauration rapide, de chips, de sucreries ou de bonbons.

- Les élèves ne sont autorisés à avoir que de l'eau en classe. Nous encourageons l'utilisation de gourdes personnelles afin que les élèves puissent les remplir aux fontaines à eau tout au long de la journée.

- L'école fournira un accès à de l'eau filtrée et à des fontaines à eau.
- Les élèves ne sont pas autorisés à partager ou à échanger de la nourriture avec les autres élèves (en raison d'allergies) et d'éventuels problèmes médicaux).
- L'école sensibilisera les élèves aux conséquences de la consommation d'aliments à faible valeur nutritionnelle pendant le petit-déjeuner, les collations, le déjeuner et les autres moments où les élèves ont accès à la nourriture durant la journée scolaire.

IMPORTANT : En raison d'allergies, les arachides et les noix ne sont pas autorisées sur le campus.

## Nourriture en classe (en dehors du petit-déjeuner et du déjeuner)

Les élèves peuvent prendre leur petit-déjeuner (collectif ou scolaire) en classe, de 7h55 à 8h10, pendant l'heure d'arrivée. Seules de l'eau sont autorisées en classe. Le personnel veillera à ce que les élèves rangent leurs aliments et boissons dans des casiers ou des boîtes à lunch. Tout aliment, collation ou boisson en classe en dehors des heures de petit-déjeuner, de collation et de déjeuner sera confisqué et restitué lors des repas. Toute demande de repas pour une fête doit être approuvée par le directeur et/ou le directeur adjoint.

Culture.

### Politique relative aux appareils

**électroniques** : La loi de l'État de New York interdit aux élèves d'utiliser des téléphones portables ou tout autre appareil électronique connecté à Internet pendant les cours ou dans l'enceinte de l'établissement. Afin de garantir le respect de cette interdiction et d'assurer un environnement d'apprentissage propice à la concentration, à la sécurité et à la tranquillité, les procédures suivantes seront appliquées pour le rangement des appareils des élèves durant la journée scolaire.

Si un élève apporte son appareil connecté à Internet à l'école, il doit le ranger dans un local prévu à cet effet pendant les heures de classe. Veuillez consulter le lien ci-dessous pour prendre connaissance du règlement intérieur et des règles disciplinaires spécifiques au collège. • [Collège](#)

Afin de faciliter la communication nécessaire avec les parents/tuteurs, ces derniers peuvent utiliser les méthodes suivantes pour contacter leur enfant pendant les heures de classe, tout en respectant la présente politique :

- Si un parent ou un tuteur a besoin de contacter son enfant pour quelque raison que ce soit, il doit appeler le bureau principal de l'école au 718-517-3169.
- Lors de l'appel, les familles doivent sélectionner l'option appropriée pour le collège ou le lycée, en fonction du campus fréquenté par leur enfant.
- Une fois la connexion établie, le personnel du bureau déterminera la meilleure marche à suivre, qui peut inclure:
  - Transmettre le message directement à l'étudiant, • Transférer l'appel à la classe (lorsque cela est approprié et non perturbateur),  
ou
  - Prendre des dispositions pour que le chercheur rappelle dès que possible.

Les élèves de l'école

Equality Charter School doivent lire et signer la Charte d'utilisation des **ordinateurs** (personnel et élèves) en début d'année scolaire. Veuillez respecter cette politique en tout temps pour une utilisation appropriée des ordinateurs.

Les élèves ne sont pas autorisés à utiliser leurs ordinateurs portables ou iPads personnels pendant les heures de classe.

Ils sont uniquement autorisés à utiliser le Chromebook fourni par l'école.

Les familles ont signé la convention [d'utilisation des technologies/ordinateurs lors de l'inscription de leur enfant](#). Vous pouvez consulter un exemplaire de cette convention [ici](#).

**Étudiants-athlètes :** Un

manuel sportif sera remis à chaque étudiant sélectionné pour jouer dans une équipe sportive à l'issue des essais.

# Droits et responsabilités des chercheurs

## Je sais que j'ai le droit de :

- ne pas être jugé ou étiqueté en fonction de mon comportement • évoluer dans un environnement d'apprentissage positif, sûr et favorable, exempt de discrimination, de harcèlement et de sectarisme ;
- savoir ce qui est considéré comme un comportement approprié et quels comportements peuvent entraîner interventions ou conséquences disciplinaires ;
- être conseillé par les membres du personnel professionnel sur les questions liées à mon comportement et à son impact sur mon éducation et mon bien-être au sein de l'école ;
- exprimer mes préoccupations de manière appropriée si je ne suis pas d'accord avec une demande ou une décision ; • bénéficier d'une procédure régulière en cas de mesures disciplinaires pour des violations présumées du règlement scolaire pouvant entraîner une suspension ou une expulsion.

## J'accepte ce qui suit :

- Arriver à l'heure à l'école tous les jours, avec une attitude positive ; • Se présenter à chaque cours à l'heure prévue, prêt(e) à commencer à travailler ; • Préparer le matériel et les devoirs nécessaires pour tous les cours ; • Faire preuve de respect dans ses interactions avec tous les membres de la communauté d'apprentissage communauté;
  - Être responsable de mon propre comportement, tant négatif que positif ; • Participer avec respect et sincérité aux interventions comportementales résultant de mon propre comportement dommageable ;
  - Assister aux réunions prévues ; • Informer le doyen ou tout autre membre du personnel chargé de l'égalité des conflits ou altercations potentiels ; • Résoudre les conflits pacifiquement par la médiation. résolution;
  - éviter les bagarres à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ; • éviter tout comportement qui met en danger le bien-être de l'école ou de la communauté voisine ;
  - se comporter avec respect et coopérer sans discuter lorsqu'un membre du personnel donne des instructions ou fait une demande raisonnable;
  - prendre la responsabilité de mes effets personnels et de tout autre bien appartenant à Equality que je peux utiliser ou rencontrer ;
  - Porter quotidiennement l'uniforme complet de l'école Equality Charter Middle School ; • S'abstenir d'apporter des objets pouvant présenter des signes d'appartenance à un gang (par exemple, des foulards, des bandanas, des chapeaux, etc.) et s'abstenir d'utiliser des signes, des cris, des chants, des mouvements ou des poignées de main de gangs ;
  - s'abstenir d'utiliser des appareils électroniques (par exemple, téléphones portables, écouteurs, jeux vidéo, etc.) dans le bâtiment scolaire
  - partager avec les responsables scolaires les informations susceptibles d'affecter la santé, la sécurité ou le bien-être de la communauté scolaire ;
  - S'abstenir de tout comportement perturbant l'environnement d'apprentissage ; • Respecter les règles et les attentes de l'école intermédiaire Equality Charter.
- Manuel de l'étudiant et code de conduite